

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LE

MESSAGER DE SAINTE ANNE

Bulletin mensuel du Pèlerinage de Sainte-Anne
de la Pointe-au-Père.

SOMMAIRE—Chronique du Pèlerinage, 27.—Sainte Anne conduisant Marie au temple, 28
— Une première communion en mer, 30.—Nouvelles de Rome, 34.—Bulletin, 35
—Actions de grâces, Recommandation, Abonnées défuntes, 38.

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE

Le 13 juillet, Pèlerinage organisé de la paroisse de St-Valérien, sous la conduite de M. le curé J. Z. Jean. Pèlerins nombreux et d'une piété édifiante.

Voici quelques notes sur le mouvement des pèlerinages au sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, depuis le mois de janvier 1899 : —

Janvier, février, mars, — pèlerins - - - - - 28

Ils venaient de Ste-Luce, Cacouna, Humqui, Bic,
Sacré-Cœur, Métis, Etats-Unis.

Avril, — pèlerins - - - - - 23

St-Anaclet, Bic, Rimouski, Matane.

Mai, — pèlerins - - - - - 17

St-Moise, St-Anaclet, Ste-Luce, St-Eloi, Humqui.

Juin, — pèlerins - - - - - 119

Rimouski, St-Epiphanie, Sandy-Bay, St-Simon, Trois-
Pistoles, Ontario, Etats-Unis.

Juillet (jusqu'au 15), — pèlerins - - - - - 397
St-Fabien, Bic, St-Clément, Ste-Angèle, St-Damase,
Sandy-Bay, St-Eloi, Ste-Luce, Rimouski.

Il y a encore plusieurs pèlerinages organisés en perspective et l'on s'attend à recevoir un grand nombre de pèlerins d'ici à la fin de la saison.

Gloire, amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne.

SAINTE ANNE CONDUIT MARIE AU TEMPLE.

SUR toutes les actions vertueuses par où les deux saints époux, Joachim et Anne, se signalèrent au service de Dieu, s'avancèrent dans sa faveur et s'enrichirent de mérites, il n'en est pas de plus éclatante que le sacrifice qu'ils firent, en se séparant de leur Fille unique et bien-aimée au jour de sa Présentation. Pour comprendre à quel point ce sacrifice dut être agréable à Dieu, il faudrait savoir combien était chère à ses parents cette Fille, ce fruit tardif de leur vieillesse, et qui leur avait coûté tant de larmes et de prières. Et d'ailleurs, combien aimable devait paraître à tous les yeux cette enfant de trois ans, en qui une raison consommée et une sainteté sublime étaient unies aux grâces naïves d'un âge si tendre ! Qu'il devait donc être dur à ses heureux parents de la quitter ! Depuis sa naissance, ils ne vivaient plus que pour elle ; ils vivaient plus en elle qu'en eux-mêmes ; ils s'étaient créé un besoin de la voir à toute heure, de la regarder, de lui parler, de la tenir entre leurs bras : comment donc pourraient-ils s'habituer à son absence ? Que leur foyer sera triste quand Marie n'y sera plus ! Ainsi, bientôt ils ne la verront plus venir, le matin, implorer à genoux leur bénédiction, puis se jeter dans leurs bras ; ils ne la verront plus assise à table à leurs côtés ; sa voix ne retentira plus à leurs oreilles, cette voix qui les faisait tressaillir, et dans laquelle il leur semblait entendre l'écho des voix angéliques célébrant les louanges du Seigneur ! Enfin, ils l'avaient vouée à Dieu, et ils ne s'en repentaient point ; ils ne l'avaient jamais regardée comme leur propriété, mais comme un dépôt, et ils se seraient crus coupables d'un larcin, ou plutôt d'une rapine sacrilège, s'ils l'eussent gardée au delà du temps marqué. Plus le sacrifice était dur à la nature, plus

ils se réjouissaient en esprit de l'offrir à Dieu, et d'honorer le Seigneur de leur propre substance, comme parle le Sage, et de ce qui leur était plus cher que leurs yeux et que leur vie. En cela ils se montraient les dignes parents de Marie qui, unissant sa volonté à celle du Père éternel, devait un jour faire à la gloire divine et à notre salut le sacrifice de son Fils unique ; et les dignes aïeux de Jésus, lui-même qui devait se rendre obéissant pour nous jusqu'à la mort de la croix. Mais aussi, les deux pieux époux donnaient une grande et importante leçon à ces parents, dont la tendresse excessive et toute charnelle s'oppose à la vocation religieuse de leurs enfants, et va jusqu'à jeter ceux-ci dans le tourbillon du monde et de ses plaisirs, sous prétexte d'éprouver, mais en réalité pour étouffer leur vocation. Que serait-il arrivé, si les parents de Marie eussent agi ainsi, et que, par impossible, la sainte Enfant eût, par leur faute, résisté à l'appel du Saint-Esprit ? . . . Combien de filles seraient aujourd'hui au ciel et y auraient attiré leurs mères, si elles avaient pu suivre l'attrait de la grâce, et qui aujourd'hui, damnées avec elles, les maudissent et leur reprochent leur malheur ! . . .

Mais quelle gloire pour la chère sainte Anne et pour son bienheureux époux, d'avoir contribué par leur générosité au bonheur et à gloire de la Reine de l'univers ! quel titre pour eux à l'éternelle reconnaissance de cette Fille bien-aimée ! Car, s'il est vrai que Marie avait été prédestinée de toute éternité à l'honneur sans pareil de la maternité divine, il est vrai aussi qu'elle devait faire de son côté tout ce qu'elle pouvait pour s'y disposer ; il est vrai également et indubitable que sa consécration à Dieu dès l'enfance, consécration dont elle est redevable à ses pieux parents, a servi grandement les desseins de Dieu sur elle ; il est vrai enfin que l'acte sublime d'Anne et de Joachim attira, non seulement sur leurs têtes, mais aussi sur la sienne, des grâces proportionnées à la peine que cet acte coûta à leur cœur, et à l'amour avec lequel ils le firent.

R. P. SAINTRAIN.



UNE PREMIÈRE COMMUNION EN MER

L'époque où se déroule cette histoire, c'est-à-dire il y a 14 ans, l'île de Levuka en Océanie était évangélisée par un prêtre mariste, le P. Joseph. Les labeurs sans cesse renouvelés d'un long apostolat, les angoisses de la lutte pour les âmes, avaient creusé ses traits et courbé sa taille.

Un soir qu'il revenait à sa modeste case, harassé d'une pénible course à travers l'île, le bruit d'un sanglot étouffé parvint à son oreille. Intrigué, le Père s'approche et voit, au pied d'un bananier, un enfant de 10 à 12 ans, assis, la tête entre ses mains, à peine vêtu, pleurant à chaudes larmes.

— Qu'as-tu, demande le Père, ému de compassion; pourquoi pleures-tu ?

— Ma mère est allée chez le Grand-Esprit, sanglote le pauvre, ma mère est morte.

— Et ton père ?

— Il est mort aussi, et moi je mourrai bientôt, car Samoa n'a plus personne.

Et l'enfant continua de pleurer, levant à la dérobée vers son interlocuteur un craintif regard. Le P. Joseph éleva vers le ciel ses yeux humides. Il demandait conseil à Dieu. Puis, se baissant vers l'orphelin :

— Veux-tu venir avec moi, Samoa, je t'aimerai comme t'aimait ta mère et tu connaîtras au moins le bon Dieu ?

Etonné de ce langage plein de douceur, surpris qu'on ne l'eût point rudoyé, l'enfant sécha ses pleurs et suivit le prêtre.

Le missionnaire aima bientôt d'une affection profonde le petit Océanien. Il lui ouvrit les trésors de son cœur brûlant de charité : celui-ci, de son côté, conçut pour son sauveur l'amitié la plus vive, l'amitié qu'ont les déshérités du monde pour ceux qui veulent bien les aimer. Le soir, dans l'humble case, le P. Joseph instruisait Samoa, qui, plongé dans de naïfs ravissements, bavait pour ainsi dire la parole sacrée. Un Dieu l'aimait ! le protégeait ! Il avait au Ciel une mère puissante ! Ces choses si consolantes et si nouvelles étaient pour sa jeune âme un continuel sujet d'émerveillements.

L'instruction du petit néophyte avançait. Déjà l'eau sainte avait coulé sur son front. Bientôt il allait faire sa première communion.

Mais un jour, au retour d'un pénible voyage dans l'intérieur de l'île, le P. Joseph fut terrassé par la fièvre. Accroup près de la natte on

gis
ma
ch
vie
gra
tou
Il
D'a
qui
que
(
ém
d'u
le f
sen
me
sigr
mie
s'ét
au l
ia b
L
Le
et le
U
brav
effai
app
le p
cord
pren
disa
les n
naif
mièr
ces
patie
—
de sa
du b
La

gisait son protecteur, le pauvre Samoa se désolait : il guettait les moindres signes du malade et demeurait des heures entières à son chevel, priant la bonne Mère du Ciel qu'elle sauvât son ami.

Le missionnaire ne mourut point, mais il avait en quelques jours vieilli de dix années. Brisé, tremblant, sans forces, il dut, avec un grand déchirement de cœur, renoncer à l'apostolat.

Un jeune confrère tut désigné pour continuer son œuvre, et le retour en France fut résolu. Mais Samoa ! Le laisser en Océanie ? Il serait capable d'en mourir. Lui, d'ailleurs, aimait cet enfant. D'autre part, l'emmener en France ? Le Père n'avait point de fortune : qui se chargerait de l'orphelin ?

— Il me suivra, se dit enfin le Père ; les âmes généreuses ne manquent pas chez nous ; et d'ailleurs le bon Dieu y pourvoira.

Quelques semaines plus tard, un prêtre à cheveux blancs, le visage émacié, la taille voûtée, tremblant de fièvre, montait, en compagnie d'un enfant, à bord du « Saint-Colomban. » navire en partance pour le Hâvre. Lorsque le capitaine eut donné le dernier signal et que, semblables à des ailes d'oiseau marin, les voiles se furent gracieusement arrondies sous la brise, le vieillard, tourné vers la rive fit un signe de croix et s'essuya les yeux. L'enfant battit des mains. Le premier quittait, pour ne plus revenir, une terre où vingt ans de sa vie s'étaient dépensés pour Dieu ; il y laissait son cœur. Le second voyait au bout du voyage le suprême bonheur de la première communion, la blanche hostie où demeure Jésus.

La prem ère partie du voyage se fit dans d'excellentes conditions. Le « Saint-Colomban » filait comme une mouette. La mer était calme et le ciel pur.

Un vieux matelot du pays d'Amor, Yvon le Brez, solide chrétien et brave cœur, s'était pris d'affection pour l'enfant, et celui-ci, d'abord effarouché par la figure bronzée et la rude voix du marin, s'était vite apprivoisé. Ce fut bientôt une paire d'amis. Quand la manœuvre le permettait, ils s'asseyaient l'un près de l'autre sur des paquets de cordages. Le vieux loup de mer entamait alors, d'une voix qui savait prendre les inflexions caressantes, de longs et pittoresques récits. Il disait les gloires de la bonne Madame Sainte-Anne qui sauve parfois les marins en péril, la légende fleurie de Saint-Guénoù et les contes naïfs et mélancoliques qu'on murmure, les soirs d'hiver, aux chaumières bretonnes. L'enfant ouvrait de grands yeux au récit de toutes ces merveilles. puis à son tour il parlait. Le bon matelot écoutait patiemment et parfois s'attendrissait.

— Toi, petit moussaillon, disait-il en lui tapotant doucement les joues de sa main cailleuse, toi, petit moussaillon, tu feras un fameux marin du bon Dieu et tu navigueras toutes voiles dehors au Paradis.

La traversée se continuait donc paisible, quand, un matin, le ciel

s'obscurcit soudain, et la tempête éclata, terrible. Secoué comme un fétu par les vagues hurlantes, le « Saint-Colomban » craquait dans toute sa membrure. Vers midi, le vent se calma quelque peu, mais le navire, démâté, sans gouvernail, l'une de ses barques de sauvetage enlevée par la lame, ne se dirigeait plus et roulait au gré des flots. Le danger cependant semblait disparu. La mer une fois redevenue calme, le charpentier du bord aurait tôt réparé les avaries, et la traversée se ferait quand même, il n'y aurait en somme que quelques jours de retard. Dieu en avait décidé d'autre façon. L'espoir était revenu au cœur de tous, quand tout à coup retentit un sinistre craquement. Le navire venait de toucher, et l'eau entra dans la cale par une voie énorme.

— Les barques à la mer ! commanda le capitaine, et les deux chaloupes sauvées de la tempête furent mises à flots. Mais à ce moment se produisit une scène indescrivable. Il n'y aurait pas de place pour tous : on le savait, et les marins affolés, voyant la mort derrière eux, se ruèrent à l'assaut des embarcations. Le Père Joseph et Samoa furent repoussés avec violence.

— Les matelots d'abord, hurlait-on, les matelots d'abord !

Vainement le capitaine s'interposa. Sa voix ne fut point écoutée.

— Les matelots d'abord ! les autres après, s'il y a place ! criait-on avec une fureur où se devinait la folie.

Quelques secondes plus tard, les deux chaloupes s'étaient éloignées à force de rames. Sur le pont du « Saint-Colomban » étaient restés le capitaine, Yvon le Braz, quelques marins, le P. Joseph et Samoa.

— Capitaine, demande le prêtre, qui serrait sur sa poitrine les Saintes Espèces, combien de temps avons-nous encore à vivre ?

— Dans vingt minutes, le « Saint-Colomban » va sombrer, si Dieu ne fait un miracle. Mon Père, vous n'avez plus qu'à nous absoudre.

— J'ai donc encore le temps, murmura le vieillard, merci, mon Dieu !

Puis se tournant vers Samoa :

— Mon enfant, nous allons mourir. Veux-tu avant recevoir le bon Jésus ?

— Oh ! oui, Père, oh ! oui. Quel bonheur, ô mon Dieu !

Et l'enfant tombe sur ses genoux, transfiguré. Un rayon de joie ineffable brillait dans ses yeux. La mort ne le préoccupait plus maintenant, il allait enfin s'unir à son doux Roi.

— Prie donc, ô mon Samoa, dit le prêtre ému jusqu'aux larmes, prie notre Père qui est aux cieux, prie la bonne Mère du Ciel, car tu vas recevoir son divin Fils.

— Et vous, mes amis, mes frères, continua-t-il tourné vers les marins, priez pour vous et pensez à Dieu !

Les matelots s'étaient agenouillés.

— Père, donnez-nous l'absolution, dit le capitaine, pour que la mort nous soit plus douce.

Et le pardon descendit sur les hommes inclinés.

L'eau montait avec un bouillonnement sinistre.

Auprès de Samoa, Yvon le Braz pria à genoux ; sa rude figure, hâlée par les brises, sillonnée par de grosses larmes, respirait le calme et la paix.

Quant à l'enfant, il demeura comme en extase. Il va mourir, et pourtant son cœur tressaille d'une ineffable joie.

Le prêtre est absorbé dans une muette prière.

— Mon père, murmura le capitaine, hâtez-vous ! dans dix minutes nous serons morts.

Le Père Joseph s'approche alors de Samoa et lui présente l'hostie sainte. Sur le vaisseau qui va sombrer, au milieu de l'Océan qui rugit, la voix du prêtre s'élève :

— « Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam ! »

Le doux mystère est accompli. Le cœur de l'enfant palpite contre le cœur de Jésus. O bon maître, comme ils daignent s'abaisser avec amour sur le petit communiant vos miséricordieux regards ! Comme votre adorable tendresse dut se répandre en son âme.

Communion ineffable, dont l'action de grâces allait se continuer au Ciel, acte sublime ayant pour autel un navire qui sombre, et pour église l'immensité.

L'eau arrivait maintenant sur le pont. Les matelots firent un signe de croix ; la main du prêtre s'éleva pour bénir et le « Saint-Colomban » s'abîma sous les flots.

Le prêtre avait reçu sa couronne, l'enfant était auprès de son Jésus.

De tous les acteurs de ce drame, continua le curé, seul le capitaine a survécu. Tous les autres sont morts, et vous chercheriez en vain leurs tombes. Quand au capitaine, sauvé par un croiseur anglais, il est devenu prêtre, mes amis, c'est moi.

Le narrateur se tut. Un silence religieux planait dans l'antique salon éclairé par la lueur indécise des flammes mourantes. Tous les cœurs étaient émus, et plus d'un parmi les assistants se détourna pour s'essuyer les yeux. En même temps, un flot de chers souvenirs envahissait leur mémoire ; ils pensaient aux jours si lointains maintenant où Jésus était venu à eux pour la première fois ; et des pleurs mal déguisés perlaient à leurs paupières.

Heureux ceux-là qui pleurent au souvenir de leur première communion !



NOUVELLES DE ROME.

(Du Propagateur)

ROME.—Le Saint-Père Léon XIII a promulgué le jubilé pour 1900. La bulle que le Pape publie à ce sujet est magnifique, comme tous les écrits du Souverain Pontife d'ailleurs.

—Le décret approuvant les miracles pour la canonisation du Bienheureux de la Salle a été rendu le 30 avril dernier. L'un des miracles mentionnés dans le décret s'est accompli au Canada dans une maison religieuse, près Montréal, en faveur du cher Fr. Nethelme, de l'Institut des Ecoles Chrétiennes. Ce Frère, paralysé et abandonné des médecins, fut radicalement guéri par l'intercession du Bienheureux, en 1889.

—Un consistoire a été tenu le 19 juin dernier, au cours duquel Sa Sainteté a créé dix cardinaux, et deux réservés (*in petto*) et préconisé plusieurs évêques.

—La Sacrée Congrégation des Rites vient d'approuver, dans la séance du 9 mai, le procès apostolique qui conclut à la reconnaissance de culte de Raymond, originaire de Capoue, et 23^e général des Dominicains. Il mourut en odeur de sainteté à Nuremberg (Bavière), en 1399.

—L'Église catholique d'Angleterre ayant entrepris d'évangéliser l'Ouganda, la vallée de Cachemire, l'île de Bornéo et certains districts de l'Inde, le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a fait à ce sujet un voyage important à Rome.

—Le concile des évêques de l'Amérique du Sud s'est ouvert à Rome à la fin de mai dernier. On espère les plus heureux résultats de ce concile pour les peuples des républiques du Sud.

—Le célèbre publiciste Don Albertario, emprisonné à la suite des troubles socialistes de Milan auxquels il n'avait rien à voir, vient d'être mis en liberté. Il a mérité la protection du saint Pontife Pie IX, et il a eu l'insigne bonheur d'être loué publiquement par Léon XIII. Le gouvernement sectaire et infâme du roi d'Italie a été forcé de reconnaître que ce ne sont ni les catholiques, ni surtout les prêtres, qui sapent le principe de l'autorité, cette autorité fût-elle avilie et avachie comme l'est celle de Humbert.

BULLETIN

Du 2 au 9 juillet, à Sainte-Rose du Dégel, retraite prêchée par les RR.PP. Proulx et Granger, S. J. Les paroissiens de Ste-Rose ont suivi les exercices de cette retraite avec beaucoup de recueillement

— Le 23 juillet s'est ouvert chez les Révdes Sœurs de la Charité de Rimouski, un bazar qui est sous le patronage Sa Grandeur Mgr Blais. Les bonnes religieuses se sont assurées le concours d'un certain nombre de dames charitables qui ont fait tous les préparatifs nécessaires afin d'obtenir un plein succès, et dont on saura reconnaître l'habileté et le dévouement. La recette aidera à l'agrandissement du couvent des Révdes Sœurs, qui pourront ainsi donner plus de confort aux jeunes filles qui reçoivent chez elles une instruction et une éducation si soignées, et abriter un plus grand nombre de personnes infirmes et d'orphelins du diocèse. Comprenant le noble but que les Révdes Sœurs poursuivent, les élèves ont bien voulu, cette année leur présenter la somme de \$50, destinée à l'achat des livres de récompense qu'elles devaient recevoir. C'est un bel acte de charité qui, fait par celles qui sont à même de les apprécier davantage, prouve hautement en faveur des Révdes Sœurs, et un bel exemple à imiter. Aussi, nous n'en doutons pas, on ira au bazar et en retour des objets d'art et des ouvrages variés qu'on pourra s'y procurer, on sera heureux de laisser d'abondantes aumônes aux pauvres et à l'orphelin.

— Nous empruntons au *Journal de Rimouski*, qui paraît depuis quelque temps, dont le programme est excellent et à qui nous souhaitons plein succès, les nouvelles religieuses suivantes :

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur A. A. Blais, Evêque de Rimouski, ont été nommés :

Le Rév. M. P.-C. Saindon, Directeur du Petit Séminaire de Rimouski.

Le Rév. M. L.-S. Arpin, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Le Rév. M. J.-F.-A. Lavoie, curé de Ste-Félicité.

Le Rév. M. Aug Gagnon, curé à Saint-Paul de la Croix.

Le Rév. M. Ls-J.-S. Sirois, curé à Port Daniel.

Le Rév. M. C.-A. Lavoie, vicaire à Notre Dame du Lac Témiscouata.

Le Rév. M.J.-F. Biron, curé de la nouvelle paroisse de St-Alphonse de la rivière Caplan.

Cette paroisse est située dans le comté de Bonaventure, et est pleine d'avenir à cause des avantages que le sol offre à la colonisation. Érigée

par un décret épiscopal en date du 23 mai dernier, elle comprend un territoire de six milles de front sur sept milles de profondeur. Les cocons s'y rendent par le chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

— Monseigneur l'évêque de Rimouski a terminé à Saint-Pierre du Lac Matapédia, le 3 du mois courant, la visite pastorale des paroisses d'une partie du comté de Rimou-ki, et est rentré le même jour à Rimouski.

Durant cette visite pastorale, Sa Grandeur a administré la confirmation à 1817 personnes.

— Samedi, le 15 du mois courant, à la cathédrale, Sa Grandeur a conféré le sacrement de confirmation à cinquante-cinq enfants de la ville et de la paroisse de Rimouski.

— À l'occasion de la fête patronale du Collège Canadien de Rome, Son Eminence le Cardinal Satolli a présidé une soutenance théologique préparée par les élèves de cette institution. Le sujet de la thèse proposée était *l'immutabilité et l'éternité de Dieu*; et Monsieur l'abbé J. A. D'Amours, jeune prêtre du diocèse de Rimouski, exposa avec une science remarquable et la plus vive clarté, l'admirable doctrine de St Thomas sur ces dogmes si profonds et si abstraits. Les objections soulevées avec un grand talent de dialectique et une connaissance sérieuse de la matière, par MM. les abbés Hallé, du diocèse de Québec, et O'Brien, du diocèse de Peterborough, ne servirent qu'à donner plus d'éclat au succès de Monsieur l'abbé D'Amours, qui eut l'honneur de les réfuter à fond, tout en faisant resplendir davantage la beauté et la vérité de ces deux attributs divins.

Son Eminence constata avec haute satisfaction que la discussion avait été conduite de part et d'autre, avec toutes les qualités qui dénotent des aptitudes supérieures et font les vrais disciples de St Thomas; puis Elle continua à développer la thèse avec l'autorité de son éloquence bien connue, pour arriver à cette conclusion pratique : que le chrétien ne doit jamais perdre de vue l'immutabilité et l'éternité de Dieu, s'il veut juger comme il convient des choses d'ici bas, essentiellement changeantes, parce qu'elles n'ont pas en elles-mêmes la source et la raison dernière de leur existence. L'Eminentissime Cardinal ajouta enfin quelques mots d'exhortation sur l'importance de l'étude de Saint Thomas, soit pour la réfutation des erreurs modernes, soit pour atteindre la fin surnaturelle de la vie humaine; tous les assistants se sentirent épris d'un amour plus grand encore pour la doctrine du Docteur angélique; et ainsi fut couronnée la brillante séance dans laquelle Monsieur l'abbé D'Amours a figuré avec une rare distinction.

Monsieur l'abbé D'Amours étudie les sciences sacrées à Rome depuis deux ans, et nous apprenons qu'il vient de subir avec plein succès

l'examen du doctorat en théologie devant les éminents professeurs de la Faculté du Collège de la Propagande. Honneur et félicitations au nouveau Docteur!

—Le 10 du courant avait lieu chez les Sœurs du Saint-Rosaire de cette ville, une cérémonie religieuse. Dix sœurs professes des vœux annuels émettaient les vœux perpétuels : les Sœurs M. N. Proulx, de Saint-Anaclet, en religion Marie de Saint-Dominique ; M. H. Daigneau, de Notre-Dame de Québec, en religion Marie de Saint-Omer ; E. Paradis, de l'Assomption de McNider, en religion Marie de l'Assomption ; M. N. Plourde, de Trois-Pistoles, en religion Marie du Bon-Conseil, religieuses choristes ; M. L. Deschênes, de Saint-Angèle, en religion Marie de Sainte-Germaine ; C. Gaudreault, de Saint-Luc, en religion Marie de Sainte-Madeleine, G. Beaulieu, de Saint-Valérien, religieuses converses.

M. le Grand Vicaire Langis reçut les vœux de ces nouvelles professes. Dans une courte allocution de circonstance, le R. P. Albert, du Couvent des Capucins de Ristigouche, démontra d'une manière touchante et pratique, comment la profession religieuse des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance était à la fois une mort, un contrat et une consécration.

—Du 7 au 16 courant, le Révérend Père Albert, du Couvent des Capucins de Ristigouche, a prêché la retraite annuelle des Sœurs Auxiliaires des Sœurs de la Charité. Elles étaient au nombre de vingt-huit.

—Le 15, le Révérend Père a présidé à la profession perpétuelle des Sœurs Emélie Lapointe dite Sœur Loubert, de Saint-Alexis de Matapédia, Marie-Louise Jean dite Sœur Jean, de Saint-Jean de Dieu ; puis il a donné le Saint Habit aux Sœurs Elise Turcotte dite Sœur Couillard, de l'Assomption de McNider, et Marie-Laure Ouellet dite Sœur Saindon, de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

La cérémonie a été précédée d'un magnifique sermon de circonstance.



ACTIONS DE GRACES

Humqui : Deux guérisons obtenues par l'intercession de sainte Anne et de saint Benoit, et plusieurs autres faveurs—Dme J.-Bte Côte. Grand soulagement dans une maladie déclarée incurable par les médecins—Dme O. Ouellette. *Saint-Anaclel* : Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour la guérison de violents maux d'oreilles et de dents—M. Anne Ouellet. *Assomption de McNi ler* : Remerciements à la bonne sainte Anne pour la guérison d'un mal d'yeux, et deux autres faveurs—*Dame Pierre Quimper*. *Sainte-Cécile du Bic* : Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne—M. P. D. *Trois-Pistoles* : Remerciements à la Sainte Vierge, à sainte Anne et à saint Antoine pour une grande faveur obtenue—Ed. Belzile. Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne—*Anne Boucher*. *Saint-Simon* : Guérison obtenue—X. *Sainte-Anne des Monts* : Mon enfant menacé de perdre la vie, a été guéri immédiatement après recommandation à sainte Anne et à saint Antoine. Remerciements pour cette faveur et plusieurs autres—Dme Ernest L'Italien. *Baie de la Trinité* : Remerciements pour une guérison après promesse de m'abonner au " *Message* ". Autre faveur obtenue après recommandation au *Sacré-Cœur de Jésus*—Une abonnée. *Mont-Louis* : Plusieurs grandes faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne, après promesse de faire publier dans le *Message*. *Malane* : Deux faveurs obtenues. Je demande pardon à sainte Anne d'avoir négligé de les faire publier, et je me recommande à elle pour qu'elle me continue sa protection—Une abonnée. *Saint-Fabien* : Guérison de ma petite fille par l'intercession de sainte Anne. Remerciements à cette bonne mère—*Dame Louis Bou'anger*. *Saint-Eloi* : Ma petite fille âgée de deux ans tombait en convulsions. Elle eut cinq attaques dans l'espace de huit mois. Je promis à sainte Anne et à saint Antoine, si elle était un an sans tomber, de faire publier cette faveur dans le *Message*. Voilà 14 mois qu'elle est bien—Dme Arthur Albert. *Cacouna* : Remerciements à la bonne sainte Anne pour faveurs obtenues—T. D. *Ste-Rose du Dégelé* : Atteinte d'une maladie grave dont je souffris pendant dix mois je m'adressai avec confiance à Jésus, Marie, Joseph, et à la bonne sainte Anne, promettant de faire publier dans le *Message* si je l'obtenais. Aujourd'hui je jouis d'une santé parfaite—I. T. *St-Simon* : Mille remerciements à la Sainte Vierge et à sainte Anne pour deux faveurs sollicitées depuis longtemps et enfin obtenues—M. Couillard.

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise; la conversion des pays infidèles; les œuvres diocésaines; 4 familles pour grâces particulières; 1 personne en voyage; 1 malade; 1 enfant d'un caractère difficile; 1 famille pour grâce de bonne mort; 1 personne pour grâce de bonne mort; 1 personne pour grâce de bonne mort; les zélateurs et zélatrices du " *Message* "; les bienfaiteurs de l'Œuvre du Pèlerinage.

ABONNÉES DÉFUNTES

Mme Philomène Delisle, décédée en janvier dernier.

Mme Vve Dubé, décédée dans le mois de mai dernier.